

Compte rendu du conseil municipal du mercredi 11 mars 2020

Présents : Mmes Eva Baronnet-Roche, Solveig de Corneillan, Martine Fernandes, , Christine Crouzier et Ms Laurent Boucarut, Rémy Clénet, Fabrice Leudière, Didier Verstraete

Election d'un secrétaire de séance : Christine Crouzier

Délibérations

1 Comptes de Gestion du receveur municipal – Exercice 2019

Monsieur Le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Compte de gestion du budget de la commune :

En fonctionnement : les recettes sont de 361 895,81 € et les dépenses de 309 365,92 € soit un résultat de clôture de 52 529,89 €.

En investissement : les recettes sont de 80 254,36 € et les dépenses de 68 786,65 € soit un excédent de 11 467,71 €. Avec un résultat reporté de 2018 de 13 946,21 € en dépenses, le résultat de clôture est de – 2 478,50 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion de la commune.

Compte de gestion du service assainissement :

En fonctionnement : les recettes sont de 79 609,19 € et les dépenses de 62 148, 75 €. Soit un excédent de 17 460,44 €. Avec un résultat reporté de 2018 de – 6 602,65 €, le résultat de clôture est de 10 857,79 €.

En investissement : les recettes sont de 36 490 € et les dépenses de 27 961,16 €. Soit un excédent de 8 528,84 €. Avec un résultat reporté de 2018 de 153 845,56 €, le résultat de clôture est de 162 374,40 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du service assainissement.

Compte de gestion du budget des locaux commerciaux :

En fonctionnement : les recettes sont de 8 835 € et les dépenses de 7 561,88 €. Soit un excédent de 1 273,12 €. Avec un résultat reporté de 2018 de 1 509,03 € le résultat de clôture est de 2 782,15 €.

En investissement : les recettes sont de 5 374,41 € et les dépenses de 4 796,24 €. Soit un excédent de 578,17 €. Avec un résultat reporté de 2018 de 5 539,39 €, le résultat de clôture est de 6 117,56 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion des locaux commerciaux.

2. Compte administratif de l'exercice 2019 – Locaux Commerciaux
3. Compte administratif de l'exercice 2019 – Assainissement
4. Compte administratif de l'exercice 2019 – Commune

Monsieur le Maire sort de la salle du conseil.

Monsieur Rémy CLENET présente au conseil municipal les différents comptes administratifs pour l'année 2019, des locaux commerciaux, du service assainissement et du budget principal. Il précise que les différents comptes administratifs sont conformes dans leurs écritures aux comptes de gestion établis par Monsieur le Trésorier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2019 des locaux commerciaux, du service assainissement et du budget de la commune.

Affaires Communales

5. Personnels : point de situation

Remerciements à Eva pour le travail effectué dans sa fonction d'adjointe : création du document unique, des registres de sécurité au travail, des formations ...

6. Economie / Finances

La subvention Leader a été perçue pour les travaux du mur du cimetière soit 8 582,40 €.

Un nouvel appel à projet va être fait pour obtenir des subventions de l'Europe.

La taxe d'aménagement rapportera 25 000 €.

L'instruction des permis de construire a coûté 1 700 € à la commune.

7. Environnement / Cadre de Vie / Urbanisme :

Les travaux d'enfouissement se passent bien et devraient se terminer courant avril.

Obligations légales de débroussaillage : chemin du Castellas. Travaux réalisés par Richard en avril sur 10 mètres à la charge de la commune. Les superficies en excédent devront être débroussaillées à la charge des propriétaires dans la limite des obligations légales.

Le SDIS : 34 interventions sur la commune en 2019.

L'école d'Avignon a proposé un devis pour l'étude des travaux dans l'église de 5 220 €.

8. Culture / Vie Sociale / Solidarité

Elections le 15 mars 2020 : des consignes sanitaires sont strictes et doivent être mises en pratique et respectées.

Réalisation du planning des permanences.

Conseil d'école du 25 février 2020 : le projet d'école 2020/2023 est en cours de rédaction.
Projet cirque avec la compagnie Equilibre de Foissac la semaine avant les vacances de Pâques, avec un spectacle et un repas le vendredi 3 avril (coût du projet 3 800 €). L'APE subventionne une grande partie du projet ; les enfants demandent une subvention à la commune.

Carnaval le 4 avril

Fête de l'école le 20 juin.

Effectifs actuels : 36 élèves Prévion rentrée 2020 : 28 élèves.

Le projet de cuisine est déposé avec les demandes de subventions. Blauzac a demandé d'intégrer le syndicat.

Le projet du château de Castille avance : plusieurs réunions ont eu lieu avec le préfet et des acheteurs potentiels.

Le projet des restos du cœur sur Remoulins est en cours avec 8 communes adhérentes.

Le projet d'une association de préfiguration d'un parc naturel régional sera porté par le PETR.

Evènements passés : le 12/02 Lectures théâtrales Les amours d'Ovide ont rassemblé une trentaine de personnes dans la salle plurivalente. Une programmation théâtre est à réfléchir.

Le trail Veni Vici est reporté le 12/09/20.

Atelier chant proposé par Fabien Delplace dans la salle plurivalente : 28/03. 30 € pour 2 H.

Intercommunalité

Budget en fonctionnement 1 900 616,38 € avec un résultat de clôture de 7 880 941 €.

En investissement, déficit de 29 000 €.

Travaux prévus sur les micro-crèches ; ateliers relais ; maison du service public...

PETR : 3,77 € par habitant. Rapport d'activité 2019.

Bilan de l'Office de Tourisme positif.

SICTOMU : le taux restera à 12,1 %.

Fin de la séance 20h30

